

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		817 243,22	2 194 404,01	0,00	23 059,62	1 570 781,89	1 100 905,87	636 307,08	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	816 986,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	188 031,91	0,00	0,00	115 723,19	100 554,81	768,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	256,69	914 750,54	0,00	23 059,62	446 468,63	452 469,26	75 840,47	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 091 621,56	0,00	0,00	1 008 590,07	545 381,80	559 698,61	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		5 766 403,92	0,00	0,00	0,00	60 145,39	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 766 403,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	145,39	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		107 002,89	0,00	18 670,13	8 934,00		6 477 308,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		816 986,53
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 480,00	0,00	0,00	0,00		417 557,91
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		2 500,00
21	Immobilisations corporelles	92 110,89	0,00	18 670,13	8 934,00		2 032 560,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 412,00	0,00	0,00	0,00		3 207 704,04
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		5 826 549,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		3 766 403,92
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		145,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		333 624,49	8 686 033,46	0,00	386 311,95	9 460 153,39	4 553 042,68	2 484 999,48	0,00
011	Charges à caractère général	2 459,00	1 620 304,52	0,00	42 376,53	1 603 591,73	1 348 138,76	184 026,51	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	6 087 116,82	0,00	343 935,42	7 520 262,13	2 841 195,70	1 159 502,45	0,00
014	Atténuations de produits	222 198,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 713,48	978 177,32	0,00	0,00	336 130,90	363 706,95	1 141 470,52	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	95 587,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 233,90	434,80	0,00	0,00	168,63	1,27	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	5 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		25 699 832,94	695 782,42	0,00	3 743,92	1 933 525,40	401 634,39	1 371 182,69	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	318 420,45	0,00	0,00	90,74	80,71	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	13 929,00	87 702,33	0,00	1 650,76	1 038 147,41	171 820,36	547 097,95	0,00
73	Impôts et taxes	4 815 826,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	17 405 315,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 423 753,71	237 669,93	0,00	2 093,16	894 708,93	137 352,75	824 084,74	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	41 571,77	0,00	0,00	306,00	78 893,83	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	13 275,00	10 417,94	0,00	0,00	272,32	13 486,74	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	27 733,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 936 780,86	1 827,26	13 648,99	43 045,48		27 899 468,04
011	Charges à caractère général	0,00	259 651,89	1 827,26	13 648,99	43 045,48		5 119 070,67
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 677 128,97	0,00	0,00	0,00		19 629 141,49
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		222 198,78
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 826 199,17
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		95 587,33
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 838,60
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 432,00
RECETTES		0,00	83 630,86	14 449,80	71 437,91	0,00		30 275 220,33
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		318 591,90
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	10 083,28	0,00	0,00	0,00		1 870 431,09
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 815 826,56
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	14 449,80	0,00	0,00		17 419 765,47
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 519 663,22
75	Autres produits de gestion courante	0,00	59 215,35	0,00	71 437,91	0,00		251 424,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	14 332,23	0,00	0,00	0,00		51 784,23
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		27 733,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 089 964,72	6 630 088,22	1 192 799,97	3 267 076,53
RECETTES	11 089 964,72	6 926 399,13	495 246,00	3 668 319,59
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	31 175 367,47	28 932 598,43	0,00	2 242 769,04
RECETTES	31 175 367,47	30 361 274,51	0,00	814 092,96

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BUDGET ANNEXE EAU/ N°SIRET :				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT/ N°SIRET :				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES/ N°SIRET : 21440047500171
--

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
RECETTES	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	112 166,14	10 307,87	0,00	101 858,27
RECETTES	112 166,14	18 533,00	0,00	93 633,14

BUDGET BUDGET ANNEXE LOCX IND. & COMM/ N°SIRET :				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES/ N°SIRET :				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
DEPENSES	11 094 985,94	6 630 088,22	1 192 799,97	3 272 097,75
RECETTES	11 094 985,94	6 926 399,13	495 246,00	3 673 340,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	31 287 533,61	28 942 906,30	0,00	2 344 627,31
RECETTES	31 287 533,61	30 379 807,51	0,00	907 726,10

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 094 985,94	6 630 088,22	1 192 799,97	3 272 097,75
RECETTES	11 094 985,94	6 926 399,13	495 246,00	3 673 340,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	31 287 533,61	28 942 906,30	0,00	2 344 627,31
RECETTES	31 287 533,61	30 379 807,51	0,00	907 726,10
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	42 382 519,55	35 572 994,52	1 192 799,97	5 616 725,06
TOTAL GENERAL DES RECETTES	42 382 519,55	37 306 206,64	495 246,00	4 581 066,91

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 805 564,22									
1641 Emprunts en euros (total)					11 805 564,22									
1069/36811/10044804	Crédit Mutuel LACO	13/10/2017	03/04/2018	25/06/2018	2 500 000,00	F		1,200	1,210	EUR	T	P	O	A-1
2011/00020146802	Crédit Mutuel	07/12/2011	31/12/2011	31/07/2012	4 805 564,22	F		4,460	4,540	EUR	T	P	O	A-1
2012/MON539286EUR	CAFFIL	26/11/2021	04/01/2022	01/05/2022	2 500 000,00	F		0,720	0,000	EUR	T	P	O	A-1
2025/DD25284639	ARKEA BEI	21/07/2025	30/07/2025	30/09/2025	2 000 000,00	F		3,400	3,400	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

004/5-20260622-20260622_0/3-DE

25/06/2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Taux initial						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					213 353,55									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					213 353,55									
1068/028	Nantes Métropole CUN	23/11/2017	23/11/2017	12/07/2018	213 353,55	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total général					12 018 917,77									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 734 443,97					795 651,17	98 926,95	0,00	7 184,86
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 734 443,97					795 651,17	98 926,95	0,00	7 184,86
1069/36811/10044804	N	0,00	A-1	1 264 454,90	7,23	F		1,200	165 945,73	16 419,91	0,00	210,74
2011/00020146802	N	0,00	A-1	636 597,91	1,33	F		4,460	401 468,48	39 645,24	0,00	4 732,05
2012/MON539286EUR	N	0,00	A-1	1 900 057,82	11,08	F		0,720	161 570,30	14 408,14	0,00	2 242,07
2025/DD25284639	N	0,00	A-1	1 933 333,34	14,49	F		3,400	66 666,66	28 453,66	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		42 670,67					21 335,36	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N						
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		42 670,67					21 335,36	0,00	0,00	0,00
1068/028	N	0,00	A-1	42 670,67	1,53	F		0,000	21 335,36	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 777 114,64					816 986,53	98 926,95	0,00	7 184,86

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Accusé de réception en préfecture

044-214400475-20260622-20260622_073-DE

Reçu le 25/06/2026

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 777 114,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		2023-12-11
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDES	3	11/12/2023
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	3	11/12/2023
L	FRAIS D INSERTION	1	11/12/2023
L	SUB EQ VERSEES BIENS MAT MOB 5 ANS	5	11/12/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	11/12/2023
L	PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES	10	11/12/2023
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	11/12/2023
L	HOTEL DE VILLE	0	11/12/2023
L	CONSTRUCTION SUR SOLS AUTRUIT IMMEUBLE DE RAPPORT	10	11/12/2023
L	INSTALLATION DE VOIRIE	10	11/12/2023
L	AUTRE MAT ET OUTILLAGE INCENDIE ET DEFENSE CIVILE	5	11/12/2023
L	AUTRES INST MAT ET OUTIL TECH SUP 10000 10 ANS	10	11/12/2023
L	AUTRES INST MAT ET OUTILLAGE TECH INF 2000 3 ANS	3	11/12/2023
L	AUTRES INST MAT ET OUTIL TECH 2000 A 10000 5 ANS	5	11/12/2023
L	MOBILIER	10	11/12/2023
L	AUTRES IMMO CORPORELLES MOY 2000 A 10000 5 ANS	5	11/12/2023
L	AUTRES IMMO CORPORELLES GROS SUP 10000E 10 ANS	10	11/12/2023
L	AUTRES IMMO CORPORELLES INF 2000E 3 ANS	3	11/12/2023
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS - 30 ANS	30	11/12/2023
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	11/12/2023
L	BATIMENTS SCOLAIRES	0	11/12/2023
L	BATIMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX	0	11/12/2023
L	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	0	11/12/2023
L	LOCAUX D'ACTIVITE 10 ANS	10	11/12/2023
L	LOCAUX D'HABITATION 15 ANS	15	11/12/2023
L	TRACTEUR TONDEUSE 5 ANS	5	11/12/2023
L	TRACTEUR AGRICOLE 10 ANS	10	11/12/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE 5 ANS	5	11/12/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE 10 ANS	10	11/12/2023
L	VEHICULES LEGERS 5 ANS	5	11/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	VEHICULE LOURD - 8 ANS	8		11/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE ORDI IMPR 3 ANS	3		11/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE ORDI IMPR 5 ANS	5		11/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE ORDI IMPR 3 ANS	3		11/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE ORDI IMPR 5 ANS	5		11/12/2023
L	MOBILIER SCOLAIRE 10 ANS	10		11/12/2023
L	MOBILIER 10 ANS	10		11/12/2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		5 000,00	5 000,00	0,00	10 000,00
Provisions pour litiges		5 000,00	5 000,00	0,00	10 000,00
Provision pour litige dossier 2019-3	13/05/2019	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
Provision pour litige dossier 2024-1	27/01/2025	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		22 809,00	432,00	0,00	23 241,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		27 809,00	5 432,00	0,00	33 241,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		27 809,00	5 432,00	0,00	33 241,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	213 353,55	42 670,67	21 335,36

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					213 353,55	42 670,67	21 335,36
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					213 353,55	42 670,67	21 335,36
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					213 353,55	42 670,67	21 335,36
2017	Programme d'acquisition foncière ROGUET	Nantes Métropole	10	A	213 353,55	42 670,67	21 335,36

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	2 112 575,58	
Personnes de droit privé	993 048,74	
Associations	987 048,74	
ACGE COUERONNAISE	325,00	
ACROLA	350,00	
ADAPEI	800,00	
ADGVC 44	1 500,00	
ADPC - SECOURISTES COUERON	1 100,00	
AFM - ASSOCIATION FRANCAISE	50,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES DE COUERON	4 000,00	
AMICALE DON DE SANG COUERON	160,00	
AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE	159 850,00	
AMICALE LAIQUE LA CHABOSSIERE	8 890,00	
AMIS DE LA MAISON ACCUEIL SPECIA LE LOROUX BOTTEREAU	50,00	
AMIS DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE DE CHATEAUBRIANT	150,00	
ANAYA	6 000,00	
APE CHARLOTTE ET MARCEL	150,00	
APEL COLLEGE STE PHILOMENE	150,00	
APEL PRIMAIRE ST SYMPHORIEN	150,00	
APF PARALYSES DE FRANCE	50,00	
ASAD SANITAIRE APICOLE DE LOIRE ATLANTIQUE	500,00	
ASS LAIQUE PARENTS ELEVES COLLEG LANGEVIN	150,00	
ASS SPORTIVE DES COMMUNAUX DE CO	700,00	
ASS SPORTIVE DU LYCEE PRO AUDUBO	279,00	
ASSO REGIONALE DES MUTILES DE LA PAYS DE LA LOIRE	50,00	
ASSOCIATION LES LUCIOLES MUSIQUE	1 250,00	
AVIRON LOIRE OCEAN	442,00	
BADMINTON EN LOISIRS	574,00	
BANQUE ALIMENTAIRE DE LOIRE ATLA	300,00	
BIBLIOTHEQUE SONORE DE NANTES	50,00	
BRETAGNE VIVANTE - SEPNB	300,00	
C UN JEU D'ENFANT	900,00	
CALBOSCENE	2 000,00	
CARTOUCHE COUERONNAISE	750,00	
CENTRE D HISTOIRE DU TRAVAIL	2 200,00	
CENTRE PIERRE LEGENDRE ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE CENT	165 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CENTRE SOCIO HENRI NORMAND	144 391,00	
CHABPETANQUE	491,00	
CHEVALIERS DU CENTAURE	110,00	
CIDFF CENTRE INFORMATION DROITS DES FE	500,00	
COC CHABOSSIÈRE OLYMPIQUE CLUB	24 201,00	
COLOMBE COUERONNAISE	300,00	
COMITE DES OEUVRES SOCIALES LOCA	92 392,06	
COMPOSTRI ASSOCIATION	2 000,00	
COUERON CHABOSSIÈRE FOOTBALL CLU	22 657,00	
COUERON ESPERANTO LANGUE INTERNATIONALE CELI	110,00	
COUERON NATATION	6 606,00	
DDEN-DELEGUES DEPARTEMENTAUX	150,00	
DONNEURS DE SANG CHABOSSIÈRE	160,00	
ECOLE DE MUSIQUE	164 500,00	
ENSEMBLE CHANTE	110,00	
ESSOR COUERONNAIS	1 412,00	
ESTUARIUM	500,00	
ETOILE SPORTIVE COUERONNAISE	27 794,00	
FCPE CHABOSSIÈRE	150,00	
FCPE ECOLE METAIRIE	150,00	
FCPE ECOLES L BLUM A FRANK GROUPE SCOLAIRE LES ARDILLET	150,00	
FCPE ECOLES L MICHEL R ORAIN	450,00	
FEDERATION DES MALADES HANDICAPES	50,00	
FEMMES SOLIDAIRES UNION FEMMES FRANCAISES	300,00	
FOYER COUERONNAIS DES ANCIENS	600,00	
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE PAUL LANGEVIN	200,00	
GASPROM	140,00	
GROUPE ARTISTIQUE LEON MOINARD	16 000,00	
HAUY VALENTIN	50,00	
IMAGE IN	410,00	
JUDO JUJITSU CLUB COUERONNAIS	1 926,00	
KORIA	110,00	
LA BANDA COUËRONNAISE	110,00	
LA CONCORDE SECTION THEATRE	15 587,00	
LE CHOEUR DES Z	610,00	
LE PLANNING FAMILIAL 44	500,00	
LES JARDINS DE L'ARC EN CIEL	2 000,00	
LES LAPINS BLEUS	37 315,00	
LES PTITS JEAN ZAY	150,00	
LIGUE DES DROITS DE L HOMME	140,00	
LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX	500,00	
MAISON DES POUPIES	2 587,68	
MARCHE RANDONNEE COUERONNAISE	1 923,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MASTERS CYCLISME LOIRE ATLANTIQU	210,50	
MIND UP MAISON DE LA PHILOSOPHIE	110,00	
MOUVEMENT VIE LIBRE ADDICTIONS ALCOOL VIE LIBRE	270,00	
OCEAN OUEST COEUR ESTUAIRE AGGLO NANTA	5 000,00	
OMS COUERON	5 000,00	
PAR 4 CHEMINS CAVALIERS ET CIE	1 094,00	
PARAZIC	3 250,00	
PARENTS RESIDENTS & AMIS MAS FRA PASQUIER	100,00	
PLACE AU VELO	250,00	
POISSON PILOTE	800,00	
POUR ELLE ET LUI SELF DEFENSE JU	1 246,00	
RACINES Y AMISTADES ESPANOLAS	110,00	
RESTAURANTS DU COEUR	500,00	
SECOURS CATHOLIQUE 44	500,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	1 000,00	
SOLIDARITE FEMMES LOIRE ATLANTIQU	500,00	
SOS MEDITERRANEE FRANCE	600,00	
SOS PAYSANS EN DIFFICULTE	250,00	
SPA DE LOIRE ATLANTIQUE	200,00	
SPORTIVE STE PHILOMÈNE	1 485,00	
SYND DES MARAIS DE ST ETIENNE ET COUERON	1 100,00	
TENNIS CLUB COUERONNAIS	7 705,00	
TENNIS DE TABLE COUERON	1 789,00	
TONIC GYM	2 500,00	
TONIC GYM	1 590,00	
TRIATHLON SPORT COUERONNAIS	2 432,50	
UNE TOUR UNE HISTOIRE	150,00	
UNION DEPARTEMENTALE CFDT 44	200,00	
UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISAN	100,00	
UNION LOCALE CGT FO BASSE LOIRE	200,00	
UNION NATIONALE COMBATTANTS COUE	250,00	
UNION TOURISTIQUE AMIS DE LA NAT SECTION COUERON	110,00	
VELOCE SPORT COUERONNAIS (VSC)	16 784,00	
Entreprises	6 000,00	
FAL - FEDERATION AMICALES LAIQUE	6 000,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	1 119 526,84	
Etat	0,00	
Régions	0,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Départements	0,00	
Communes	19 526,84	
VILLE D INDRE	2 670,00	
VILLE D ORVAULT	286,67	
VILLE DE SAUTRON	7 499,00	
VILLE DE ST HERBLAIN	8 819,67	
VILLE DE VIGNEUX DE BRETAGNE	251,50	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	1 100 000,00	
CCAS-COUERON PAR TRESORERIE	1 100 000,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		84,00	0,80	84,80	55,50	21,10	76,60
Adjt adm	C	19,00	0,80	19,80	13,80	5,80	19,60
Adjt adm Pal 1CI	C	22,00	0,00	22,00	18,10	0,00	18,10
Adjt adm Pal 2CI	C	7,00	0,00	7,00	4,70	0,00	4,70
Attaché	A	18,00	0,00	18,00	6,90	10,50	17,40
Attaché Pal	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Rédacteur	B	7,00	0,00	7,00	5,00	1,80	6,80
Rédacteur Pal 1CI	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur Pal 2CI	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		121,00	53,90	174,90	132,83	31,92	164,75
Adjt tech	C	45,00	33,45	78,45	56,02	19,12	75,14
Adjt tech Pal 1CI	C	31,00	10,70	41,70	40,34	0,00	40,34
Adjt tech Pal 2CI	C	13,00	6,21	19,21	15,53	0,00	15,53
Agent maitrise	C	6,00	0,91	6,91	3,91	2,00	5,91
Agent maitrise Pal	C	5,00	1,83	6,83	6,33	0,00	6,33
Ingénieur	A	5,00	0,00	5,00	1,00	3,80	4,80
Ingénieur Pal	A	4,00	0,00	4,00	2,90	1,00	3,90
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Pal 2CI	B	8,00	0,80	8,80	3,80	5,00	8,80
FILIERE SOCIALE (d)		21,00	16,26	37,26	20,21	15,95	36,16
ATSEM Pal 1CI	C	7,00	0,00	7,00	6,30	0,00	6,30
ATSEM Pal 2CI	C	1,00	14,86	15,86	4,91	10,95	15,86
Agent social	C	8,00	0,86	8,86	4,66	4,00	8,66

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur Jeunes Enfants	A	4,00	0,54	4,54	3,34	1,00	4,34
Educateur j enfant CIEx	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		11,00	0,86	11,86	9,76	1,00	10,76
Auxiliaire puér CI N	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Auxiliaire puér CI Sup	B	7,00	0,86	7,86	6,76	0,00	6,76
Puér	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puér HCl	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		9,00	2,06	11,06	7,86	1,20	9,06
Conseiller APS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS	B	1,00	1,83	2,83	1,86	0,97	2,83
Educateur APS Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS Pal 2CI	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Opérateur APS	C	0,00	0,23	0,23	0,00	0,23	0,23
FILIERE CULTURELLE (h)		16,00	1,20	17,20	13,80	3,20	17,00
Adjt ter patr Pal 1CI	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjt ter patr Pal 2CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt ter patrimoine	C	1,00	0,20	1,20	1,00	0,20	1,20
Assist conserv	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assist conserv Pal 1CI	B	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Assist conserv Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assist ens art	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché conserv patr	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		13,00	58,85	71,85	37,71	30,44	68,15
Adjt ter anim Pal 1CI	C	0,00	8,83	8,83	7,52	0,00	7,52
Adjt ter anim Pal 2CI	C	0,00	8,06	8,06	7,66	0,00	7,66
Adjt ter animation	C	4,00	41,96	45,96	19,53	25,44	44,97
Animateur	B	5,00	0,00	5,00	1,00	4,00	5,00
Animateur Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier-chef Pal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		35,00	0,00	35,00	34,00	1,00	35,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint au Maire		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Collaborateur de cabinet		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Conseiller		12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Conseiller Délégué		12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Maire		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		315,00	133,93	448,93	316,67	105,81	422,48

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM Pal 2CI	C	S	736	0,00	332-13	CDD
ATSEM Pal 2CI	C	S	3323	0,00	332-8-2°	CDD
ATSEM Pal 2CI	C	S	396	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Adjt adm	C	ADM	1838	0,00	332-14	CDD
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD
Adjt tech	C	TECH	1101	0,00	332-14	CDD
Adjt tech	C	TECH	1104	0,00	332-14	CDD
Adjt tech	C	TECH	2569	0,00	332-13	CDD
Adjt tech	C	TECH	1468	0,00	332-13	CDD
Adjt tech	C	TECH	2936	0,00	332-8-2°	CDD
Adjt tech	C	TECH	432	0,00	332-8-2°	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	5877	0,00	332-8-2°	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	9909	0,00	332-14	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	332-13	CDD
Adjt ter patrimoine	C	CULT	367	0,00	332-13	CDD
Agent maitrise	C	TECH	916	0,00	332-8-2°	CDD
Agent social	C	S	367	0,00	332-14	CDD
Agent social	C	S	367	0,00	332-13	CDD
Agent social	C	S	737	0,00	332-8-2°	CDD
Animateur	B	ANIM	778	0,00	332-13	CDD
Animateur	B	ANIM	786	0,00	332-8-2°	CDD
Animateur Pal 2CI	B	ANIM	401	0,00	332-8-2°	CDD
Assist conserv	B	CULT	389	0,00	332-8-2°	CDD
Assist conserv Pal 2CI	B	CULT	401	0,00	332-8-2°	CDD
Assist ens art	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Assist ens art	B	CULT	415	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	1231	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Attaché	A	ADM	4477	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	326_352	CDD
Attaché Pal	A	ADM	946	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Attaché Pal	A	ADM	896	0,00	332-8-2°	CDD
Auxiliaire puér CI N	B	MS	397	0,00	332-14	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	732	0,00	333-1_333-10	CDD
Educateur APS	B	SP	786	0,00	332-14	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Educateur Jeunes Enfants	A	S	444	0,00	332-13	CDD
Ingénieur	A	TECH	2340	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur Pal	A	TECH	791	0,00	332-8-2°	CDD
Opérateur APS	C	SP	367	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	820	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur Pal 2CI	B	ADM	429	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien Pal 1CI	B	TECH	638	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Technicien Pal 2CI	B	TECH	2486	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				44 919,60		
ATSEM Pal 2CI	C	S	736	0,00	332-23-1°	CDD
Adjt tech	C	TECH	734	0,00	332-23-1°	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	1835	0,00	332-23-1°	CDD
Apprenti		OTR		29 528,86	A APP-Contrat : Apprenti	A Apprenti
Enseignant		OTR		4 811,96	A Vacataire	A Autres contrats
Rédacteur	B	ADM	397	0,00	332-23-1°	CDD
Vacataire		OTR		10 578,78	332-23-1°	A Autres contrats
TOTAL GENERAL				44 919,60		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de ville (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
15/12/2008 - 1,60% du capital	Nantes aménagement	SPLA	SPLA	1,60
17/12/2018 - 3 actions de 100 ?	Loire Atlantique Développement	Loire Atlantique Développement	SPL	300,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
31/03/2025 - subvention	Comité des oeuvres sociales		association	91 208,00
30/06/2025 - subvention	Centre socio-culturel Pierre Legendre		association	165 000,00
30/06/2025 - subvention	Centre socio-culturel Henri Normand		association	144 391,00
30/06/2025 - subvention	Amicale Laique Coueron centre		association	159 850,00
30/06/2025 - subvention	Ecole de musique		association	164 500,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 325 644,21
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 818 989,77
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 144 633,98

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	3 144 633,98
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 144 633,98
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	850 000,00	816 986,53	1 192 799,97	2 009 786,50
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 699 917,67	1 624 345,90	495 246,00	2 119 591,90
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	1 849 917,67	807 359,37	-697 553,97	109 805,40
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 325 644,21			-1 325 644,21
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	3 144 633,98	3 144 633,98		3 144 633,98
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 818 989,77			1 818 989,77
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				1 928 795,17

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

Accusé de réception en préfecture

044-214400475-20260622-20260622_073-DE

Reçu le 25/06/2026

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		850 000,00	I 816 986,53
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		850 000,00	816 986,53
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	828 500,00	795 651,17
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	21 500,00	21 335,36
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 699 917,67	III 1 624 345,90
Ressources propres externes de l'année (a)		650 000,00	621 769,94
10222	FCTVA	650 000,00	621 769,94
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 049 917,67	1 002 575,96
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	22 000,00	14 230,86
280415342	IC : Bâtiments, installations	20 000,00	14 952,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	5 000,00	3 131,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	150 000,00	170 681,28
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	252,00
28128	Autres aménagements de terrains	20 000,00	15 490,62
281318	Autres bâtiments publics	1 000,00	359,00
28152	Installations de voirie	20 000,00	16 932,20
2815731	Matériel roulant	10 000,00	7 750,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	75 000,00	62 237,31
281828	Autres matériels de transport	110 000,00	114 122,40
281831	Matériel informatique scolaire	40 000,00	34 930,14

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281838	Autre matériel informatique	175 000,00	156 985,77
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	45 000,00	41 375,83
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	46 000,00	40 860,17
28188	Autres immo. corporelles	310 000,00	308 285,38
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	999 917,67	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
AP202405/2024	Acquisition de véhicules	900	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	431 703,47	-431 703,47
AP202501/2025	Bâtiment municipal place des cités - restructurati	142	0,00	4 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 880,00	-36 880,00
AP201901/2019	Création de courts de tennis et padel couverts	23,	0,00	3 860 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AP202404/2024	Dojo Le Quintrec Réhabilitation	409	0,00	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 713,99	-94 713,99
AP202403/2024	Nouvelle cuisine centrale	235	0,00	8 387 931,36	0,00	0,00	0,00	0,00	152 320,73	-152 320,73
AP202401/2024	Réaménagement des locaux des services	161	0,00	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	478 447,14	-478 447,14
AP202402/2024	Tour à plomb travaux de restauration	303	0,00	4 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 852,39	-59 852,39
AP202502/2025	Travaux d'aménagements extérieurs du CTM	151	0,00	1 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	27 097 931,36	0,00	0,00	0,00	0,00	1 253 917,72	-1 253 917,72

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.
(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	417 557,91	763,19	14 662,00	120 972,00	281 160,72	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	88 639,92	47 276,40	2 800,69	0,00	38 562,83	0,00
A125	Constructions	868 763,07	33 526,80	287 070,92	3 890,72	544 274,63	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	34 311,00	0,00	0,00	8 061,00	26 250,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	32 019,41	0,00	0,00	20 928,55	11 090,86	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	1 007 750,43	26 740,25	11 857,09	654 502,00	314 651,09	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 207 704,04	24 936,00	1 680 660,42	642 331,43	859 776,19	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 659 245,78	133 242,64	1 997 051,12	1 450 685,70	2 078 266,32	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	417 557,91	14 712,63	121 684,56	281 160,72	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	88 639,92	47 276,40	2 800,69	38 562,83	0,00
A125	Constructions	868 763,07	317 931,48	6 280,13	544 551,46	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	34 311,00	0,00	8 061,00	26 250,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	32 019,41	0,00	20 928,55	11 090,86	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	1 007 750,43	35 969,61	656 809,33	314 971,49	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 207 704,04	1 399 328,39	948 599,46	859 776,19	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 659 245,78	1 815 218,51	1 765 163,72	2 078 863,55	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	417 557,91	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	88 639,92	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	868 763,07	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	34 311,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	32 019,41	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	1 007 750,43	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 207 704,04	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 659 245,78	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	417 557,91	763,19	120 972,00	295 822,72	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	88 639,92	47 276,40	0,00	41 363,52	0,00
A125	Constructions	868 763,07	33 526,80	4 167,55	831 068,72	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	34 311,00	0,00	8 061,00	26 250,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	32 019,41	0,00	20 928,55	11 090,86	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	1 007 750,43	26 740,25	654 822,40	326 187,78	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 207 704,04	24 936,00	642 331,43	2 540 436,61	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 659 245,78	133 242,64	1 451 282,93	4 074 720,21	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	2 194 404,01	26 672,76	561 207,74	1 127 207,83	479 315,68	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	23 059,62	412,26	7 025,76	2 683,00	12 938,60	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 570 781,89	56 194,18	928 888,09	245 614,44	340 085,18	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	1 100 905,87	275,04	497 128,84	65 506,15	537 995,84	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	636 307,08	0,00	0,00	2 163,67	634 143,41	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	107 002,89	49 688,40	2 544,00	7 510,61	47 259,88	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	17 593,73	0,00	0,00	0,00	17 593,73	0,00
8	Transports	8 934,00	0,00	0,00	0,00	8 934,00	0,00
TOTAL		5 658 989,09	133 242,64	1 996 794,43	1 450 685,70	2 078 266,32	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	2 194 404,01	492 078,00	1 223 010,33	479 315,68	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	23 059,62	7 438,02	2 683,00	12 938,60	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 570 781,89	816 124,06	413 975,42	340 682,41	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 100 905,87	449 890,03	113 020,00	537 995,84	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	636 307,08	0,00	2 163,67	634 143,41	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	107 002,89	49 688,40	10 054,61	47 259,88	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	17 593,73	0,00	0,00	17 593,73	0,00
8	Transports	8 934,00	0,00	0,00	8 934,00	0,00
TOTAL		5 658 989,09	1 815 218,51	1 764 907,03	2 078 863,55	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	2 194 404,01	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	23 059,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 570 781,89	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 100 905,87	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	636 307,08	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	107 002,89	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	17 593,73	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	8 934,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 658 989,09	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	2 194 404,01	26 672,76	1 127 207,83	1 040 523,42	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	23 059,62	412,26	2 683,00	19 964,36	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 570 781,89	56 194,18	246 211,67	1 268 376,04	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 100 905,87	275,04	65 506,15	1 035 124,68	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	636 307,08	0,00	2 163,67	634 143,41	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	107 002,89	49 688,40	7 510,61	49 803,88	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	17 593,73	0,00	0,00	17 593,73	0,00
8	Transports	8 934,00	0,00	0,00	8 934,00	0,00
TOTAL		5 658 989,09	133 242,64	1 451 282,93	4 074 463,52	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
Bretin Adeline	Cédis formation	320,00	24/05/2025 à Châteaubriant	Protéger les sols des communes rurales : le rôle des élus locaux
Foubert Françoise	Cédis formation	320,00	24/05/2025 à Châteaubriant	Protéger les sols des communes rurales : le rôle des élus locaux

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l’instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		4 310,59
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 310,59
75888	FACTURES A D'AUTRES REDEVABLES	4 310,59
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-214400475-20260622-20260622_073-DE
Reçu le 25/06/2026

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		4 310,59
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		4 310,59

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.